

Compte rendu du conseil syndical

Séance du 07 décembre 2017 en mairie de Lavans-Quingey

Etaient présents : Marie-Laure Vuillermoz, Marie-Thérèse Sage, Dominique Prillard, Martine Dallavalle, Xavier Perucchini, Philippe Edme, Benoit Hugues, Blandine Gaudin, Pascal Cart-Lamy, Gaëlle Cellier, Anne-Lise Humbert, Marc Jacquot, Emmanuelle Chevroton

Etaient absents excusés : Anne-Claude Chretien, Sébastien Marsoudet

Secrétaire de séance : Blandine Gaudin

ORDRE DU JOUR :

- PEDT, rythmes scolaires
- Médiathèque :
Recrutement
Convention département
- Décisions modificatives budgétaires
- Questions diverses

Informations du Président :

- sur l'initiative de la mairie de Quingey et du SIPQ, mise en place de sapins de Noël sur la place de Quingey, les enfants participants au TAP décoreront ces sapins avec les objets fabriqués lors de ces activités

- le jeudi 14 décembre à 16 heures : le syndicat offrira un chocolat chaud et des papillotes aux enfants, P. Edme fera le Père Noël

- le vendredi 15 décembre spectacle à l'espace culturel

Julien Lopez présente ce spectacle et son association, il s'agit d'un conte, il y aura 3 représentations, une à 9h30 pour les enfants de la maternelle et CP, une à 15 h pour les enfants de l'école élémentaire et une le soir. Projet en cours sur la 2nd guerre mondiale il s'agira d'un repas spectacle en extérieur afin de promouvoir des lieux dans différentes communes, en juillet. Les recettes serviront à acheter des micros portatifs pour faciliter les animations à l'établissement de santé.

➤ **PEDT, rythmes scolaires**

En juin le syndicat avait décidé de maintenir la semaine à 4 jours $\frac{1}{2}$ et s'était engagé à revoir ces jours et horaires pour la rentrée 2018.

L'inspection académique demande une décision sur les rythmes scolaires au plus tard le 22 décembre 2017 pour la rentrée de septembre 2018.

Il faut définir les jours d'ouverture des écoles élémentaires et maternelles, il faut choisir entre 4 jours d'école, 4 jours $\frac{1}{2}$ avec le mercredi matin ou 4 jours $\frac{1}{2}$ avec le samedi matin.

Sachant que sur notre secteur il n'y a pas de transport scolaire le samedi donc ce choix n'est pas possible.

Les enseignants sont pour le retour à 4 jours et suite à un questionnaire plus de 75 % des parents sont pour le retour à 4 jours.

Par contre il y a des demandes si passage à 4 jours pour un accueil le mercredi matin. La plupart des élus refusent que le syndicat finance le périscolaire le mercredi si retour à 4 jours, par contre voir si l'association des Francas peut organiser ce service qui serait entièrement payé par les parents.

Suite à un tour de table, tous s'accordent sur le fait qu'il n'est guère possible d'aller à l'encontre de l'avis des parents, beaucoup estime que le samedi matin serait la meilleure solution pour les enfants, mais n'étant pas possible, le syndicat avec 8 voix pour, 6 abstentions décide le retour à 4 jours.

Concernant les horaires, le centre de loisirs demande un décalage d'un quart d'heure sur le temps de midi afin que les repas ne soient pas tous pris en même temps, ce qui aiderait le passage à la restauration des plus petits. Il faut aussi tenir compte de la contrainte des horaires des bus scolaires.

Proposition d'une variante pour l'école maternelle soit 8h30-11h30 et 13h45-16h45

Suite à un tour de table, le conseil syndical, à l'unanimité, décide les horaires suivants :

- école élémentaire : 8h30-11h45 et 14h-16h45
- école maternelle : 8h30-11h30 et 13h45-16h45

➤ Médiathèque

- Recrutement poste d'adjoint du patrimoine, plus de 25 candidatures reçues, les entretiens auront lieu le 19 décembre avec une personne de la médiathèque départementale et une personne du service de recrutement du centre de gestion, P. Edme et ML Vuillermoz.

Le syndicat à l'unanimité des membres, accepte :

- de supprimer le poste d'adjoint du patrimoine principal 2^{ème} classe à raison de 30 heures hebdomadaire et de créer le poste d'adjoint du patrimoine à raison de 28 heures hebdomadaire.
- l'augmentation du nombre d'heures du poste d'adjoint d'animation soit 19.5 heures hebdomadaire au lieu de 17.5 heures
- la titularisation de Gaëtane Vuillemin au 1^{er} janvier 2018 sur ce poste d'adjoint d'animation

- Horaires : afin d'optimiser le travail des agents et au vu de la fréquentation le conseil syndical, à l'unanimité des membres, accepte la fermeture de la médiathèque le lundi matin au vu des chiffres de fréquentations ce jour -là. La médiathèque sera donc fermée le lundi toute la journée. L'ouverture au public est donc de 15 heures par semaine.

- Convention département : le conseil départemental propose un accompagnement de la médiathèque départementale, la médiathèque de Quingey bénéficiera de prêts de documents, d'aides techniques et de conseils, de formations, de soutien à l'action culturelle et d'aides à la constitution de réseaux de bibliothèques.

Le conseil syndical, à l'unanimité des membres, autorise le président à signer cette convention avec le département.

- Désherbage : le conseil syndical, à l'unanimité, donne son accord pour effectuer un désherbage des ouvrages de la médiathèque, les livres concernés seront donnés à l'Epi Solidaire, le centre médicaux social et lors du marché de Quingey.

Si les communes du Syndicat souhaitent mettre en place des cabanes à livres, la médiathèque pourra fournir des livres issus de ce désherbage.

-le conseil syndical, à l'unanimité, accepte d'offrir aux bénévoles de la médiathèque une place au spectacle du 15 décembre 2017 à l'espace culturel de Quingey

➤ Décisions modificatives

- budget église, cimetière : augmentation de crédit article 61521 de 310 € (réfection mur cimetière) en compensation augmentation de la participation des communes (article 74741)

- budget CLSH : suite à une fuite d'eau il convient d'augmenter les crédits à l'article 60611 de 1 300 € cette somme est prise sur l'excédent de fonctionnement existant au budget

➤ Questions diverses

- Vœux du syndicat avec le personnel le lundi 8 janvier 2018 à 18 heures
- sécurité : les portillons de sécurité sont installés ainsi que les « grooms ».

Le syndicat va étudier la pose de digicodes sur les portillons

- Eau, assainissement

Le président fait un compte-rendu de la rencontre avec M. Jacquot et M. Lopez. Il s'agissait de faire le point sur l'eau et l'assainissement.

Une vidange d'un bassin est programmée et des négociations sont menées avec la chambre d'agriculture pour l'épandage des boues. La saturation de la STEP est en partie due à l'afflux d'eaux parasites sur le réseau.

Toutes ces réflexions sont liées également à des enjeux importants dans la mesure où la nouvelle communauté de communes Loue-Lison doit prendre cette compétence en 2020 (délégation ? régie ? le SIPQ doit prendre position prochainement).